



**INVITATION**  
**SEMINAIRE DE L'ADGCF**

***LES ELECTIONS MUNICIPALES ET  
COMMUNAUTAIRES DE MARS 2014***

**Vendredi 31 Janvier 2014**  
**(09h45 – 12h30)**

**Salle de conférences Sainte-Barbe, rue Sainte-Barbe - SELESTAT**  
**(Parkings quai de l'III, place de la République...)**

- La loi Valls du 17 mai 2013 : modes de scrutin, constitution des listes, attribution des sièges communautaires, règles d'incompatibilité et d'inéligibilité, démissions en cours de mandat...
- L'installation des nouveaux conseils communautaires : élection du président et du bureau, délégations, premières délibérations nécessaires...

**Intervention du cabinet SEBAN et Associés (Paris) avec :**

- **Solenne DAUCE**, avocat à la Cour, en charge des questions sur l'intercommunalité
- **Jean-Louis VASSEUR**, avocat associé du cabinet, en charge des questions sur la vie institutionnelle des collectivités



## BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM : .....

Prénom:.....

Communauté :.....

Commune :.....

Fonction :.....

Adresse mail :.....

Participera au séminaire ADGCF du 31 janvier 2014 à Sélestat

Ne participera pas au séminaire

Participera au repas pris en commun (à la charge de chaque participant)

Ne participera pas au repas

A retourner à Hervé HEITZ, délégué régional Alsace de l'ADGCF, avant le 29 janvier 2014 :

[h.heitz@cc-thann-cernay.fr](mailto:h.heitz@cc-thann-cernay.fr) / Communauté de communes de Thann – Cernay-3 rue de Sultz- BP 10228-68704 CERNAY CEDEX / tél : 03 89 75 80 68 /

fax : 03 89 75 78 14